

**Identification de la substance / du mélange**

MB-PVP peut être stocké dans des récipients scellés à une plage de température entre +5 °C et +30 °C pendant une durée maximale de 6 mois. Toutes les informations suivantes se réfèrent au produit pur et non dilué. Utilisé dans les dosages prescrits (0,5 % - 8 % du poids du ciment), le produit est absorbé par le mortier de ciment et de ce fait est inoffensif et indécélable.

**Identification des dangers**

Irritant pour les yeux. Risques de graves lésions oculaires. Peut provoquer des irritations des voies respiratoires et de la peau.

**Premiers secours**

- Consignes générales : Enlever et éloigner des vêtements contaminés.
- Inhalation : Porter la personne à l'air libre, la maintenir au repos et consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver soigneusement et abondamment avec beaucoup d'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et soigneusement et à paupières écartées avec de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes, consulter un médecin.
- Ingestion : Rincer immédiatement la cavité buccale et boire abondamment de l'eau. Consulter un médecin.

**Mesures de lutte contre l'incendie d'éléments contaminés**

- Agents d'extinction appropriés : Eau en pulvérisation, poudre chimique, mousse ou dioxyde de carbone.
- En cas d'incendie peut être dégagé : Monoxyde de carbone.
- Mesures de protections particulières : Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Élimination des eaux d'extinction : Récupérer séparément les eaux d'extinction contaminées, ne pas déverser dans les canalisations.

**Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions individuelles : Assurer une aération et une ventilation adéquates, porter un équipement de protection, éloigner les personnes non protégées, éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas d'exposition à des vapeurs, des poussières ou des aérosols utiliser une protection respiratoire, faire attention au risque de glissement causé par le produit écoulé/déversé.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/les eaux souterraines, en cas de dispersion dans les eaux ou la canalisation, informer les autorités compétentes, rabattre au sol les gaz/vapeurs/fumées par de l'eau pulvérisée.
- Méthodes de nettoyage/Récupération : Assurer une aération et une ventilation suffisantes, récupérer par un matériau absorbant (sable, terre de diatomée, liant universel), placer dans des récipients appropriés pour le recyclage ou la mise au rebut, éliminer les matériaux absorbés conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Manipulation et stockage**

- Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée dans les lieux de travail, éviter le contact avec la peau et les yeux, le matériau est non inflammable.
- Stockage : Maintenir les récipients scellés et étanches, tenir à l'abri du gel, respecter les dispositions légales en matière de protection des eaux.

**Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

- Composants soumis à des valeurs limites d'exposition à contrôler sur les lieux de travail : Le produit ne contient pas en quantité significative de

substances présentant des valeurs limites d'exposition à surveiller sur les lieux de travail.

- Autres informations : Les indications faites sont basées sur les listes des valeurs limites d'exposition en vigueur au moment de la rédaction du présent document.
- Équipement de protection individuelle : Les mesures usuelles de précaution lors de la manipulation de substances chimiques sont à respecter.
- Protection respiratoire : non obligatoire.
- Protection des mains : Porter exclusivement des gants de protection contre les agents chimiques classés CE de la catégorie III, matériau des gants : caoutchouc nitrile, néoprène, PVC ou PE, s'informer auprès du fabricant des gants de protections sur la durée exacte de résistance du matériau à la pénétration et la respecter.
- Protection des yeux : Il est conseillé de porter des lunettes de sécurité lors du transvasement du produit.
- Protection du corps : Porter une combinaison de protection appropriée.

**Propriétés physiques et chimiques**

- Aspect : liquide, blanc laiteux.
- Odeur : Légère.
- Valeur pH à 20 °C : 9 - 10.
- Point de fusion/Intervalle de fusion : -3 °C
- Point d'ébullition/Intervalle d'ébullition : 100 °C
- Point d'éclair : Sans objet.
- Auto-inflammabilité : Le produit n'est pas auto-inflammable.
- Danger d'explosivité : Le produit n'est pas explosif.
- Hydrosolubilité/Hydromiscibilité : miscible.

**Stabilité et réactivité**

- Possibilité de réactions dangereuses : Réactions exothermiques avec des acides, réaction avec des métaux communs.
- Conditions à éviter : Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- Matières incompatibles : Acides puissants, métaux communs, sels d'ammonium.
- Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone.

**Informations toxicologiques**

- Effets primaires d'irritation : Irritations cutanées, irritations oculaires majeures, risque de lésions oculaires graves.
- Sensibilisation : Contient une substance sensibilisante, peut entraîner des réactions allergiques.
- Autres informations toxicologiques : Le produit présente les risques suivants selon la méthode de calcul de la Directive Générale de la CE sur la Classification des Préparations dans sa dernière version en vigueur : Irritant par contact avec produit non dilué.

**Informations écologiques**

- Biodégradabilité : Le produit est fortement biodégradable.

**Élimination**

- Éliminer conformément aux prescriptions officielles et réglementations locales. Ne pas déverser dans les eaux souterraines.

**Transport**

- N° ONU ADR, ADN, IMDG, IATA : Sans objet.
- Désignation officielle de transport de l'ONU : Sans objet.
- Classes de danger pour le transport : Sans objet.
- Groupe d'emballage : Sans objet.
- Transport/Autres indications : Selon les réglementations ci-dessus mentionnées, le produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse.

**Identification de la substance / du mélange**

MB-Typ E peut être stocké dans des récipients scellés à une plage de température entre +5 °C et +30 °C pendant une durée maximale de 6 mois. Toutes les informations suivantes se réfèrent au produit pur et non dilué. Utilisé dans les dosages prescrits (0,3 % - 1 % du poids du ciment), le produit est absorbé par le mortier de ciment et de ce fait est inoffensif et indécélable.

**Identification des dangers**

Irritant pour les yeux. Risques de graves lésions oculaires. Peut provoquer des irritations des voies respiratoires et de la peau.

**Premiers secours**

- Consignes générales : Enlever et éloigner des vêtements contaminés.
- Inhalation : Porter la personne à l'air libre, la maintenir au repos et consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver soigneusement et abondamment avec beaucoup d'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et soigneusement et à paupières écartées avec de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes, consulter un médecin.
- Ingestion : Rincer immédiatement la cavité buccale et boire abondamment de l'eau. Consulter un médecin.

**Mesures de lutte contre l'incendie d'éléments contaminés**

- Agents d'extinction appropriés : Eau en pulvérisation, poudre chimique, mousse ou dioxyde de carbone.
- En cas d'incendie peut être dégagé : Monoxyde de carbone.
- Mesures de protections particulières : Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Elimination des eaux d'extinction : Récupérer séparément les eaux d'extinction contaminées, ne pas déverser dans les canalisations.

**Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions individuelles : Assurer une aération et une ventilation adéquates, porter un équipement de protection, éloigner les personnes non protégées, éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas d'exposition à des vapeurs, des poussières ou des aérosols utiliser une protection respiratoire, faire attention au risque de glissement causé par le produit écoulé/déversé.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/les eaux souterraines, en cas de dispersion dans les eaux ou la canalisation, informer les autorités compétentes, rabattre au sol les gaz/vapeurs/fumées par de l'eau pulvérisée.
- Méthodes de nettoyage/Récupération : Assurer une aération et une ventilation suffisantes, récupérer par un matériau absorbant (sable, terre de diatomée, liant universel), placer dans des récipients appropriés pour le recyclage ou la mise au rebut, éliminer les matériaux absorbés conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Manipulation et stockage**

- Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée dans les lieux de travail, éviter le contact avec la peau et les yeux, le matériau est non inflammable.
- Stockage : Maintenir les récipients scellés et étanches, tenir à l'abri du gel, respecter les dispositions légales en matière de protection des eaux.

**Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

- Composants soumis à des valeurs limites d'exposition à contrôler sur les lieux de travail : Le produit ne contient pas en quantité significative de

substances présentant des valeurs limites d'exposition à surveiller sur les lieux de travail.

- Autres informations : Les indications faites sont basées sur les listes des valeurs limites d'exposition en vigueur au moment de la rédaction du présent document.
- Equipement de protection individuelle : Les mesures usuelles de précaution lors de la manipulation de substances chimiques sont à respecter.
- Protection respiratoire : non obligatoire.
- Protection des mains : Porter exclusivement des gants de protection contre les agents chimiques classés CE de la catégorie III, matériau des gants : caoutchouc nitrile, néoprène, PVC ou PE, s'informer auprès du fabricant des gants de protections sur la durée exacte de résistance du matériau à la pénétration et la respecter.
- Protection des yeux : Il est conseillé de porter des lunettes de sécurité lors du transvasement du produit.
- Protection du corps : Porter une combinaison de protection appropriée.

**Propriétés physiques et chimiques**

- Aspect : liquide, blanc laiteux.
- Odeur : légère.
- Valeur pH à 20 °C : 9 - 10.
- Point de fusion/Intervalle de fusion : -3 °C
- Point d'ébullition/Intervalle d'ébullition : 100 °C
- Point d'éclair : Sans objet.
- Auto-inflammabilité : Le produit n'est pas auto-inflammable.
- Danger d'explosivité : Le produit n'est pas explosif.
- Hydrosolubilité/Hydromiscibilité : miscible.

**Stabilité et réactivité**

- Possibilité de réactions dangereuses : Réactions exothermiques avec des acides, réaction avec des métaux communs.
- Conditions à éviter : Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- Matières incompatibles : Acides puissants, métaux communs, sels d'ammonium.
- Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone.

**Informations toxicologiques**

- Effets primaires d'irritation : Irritations cutanées, irritations oculaires majeures, risque de lésions oculaires graves.
- Sensibilisation : Contient une substance sensibilisante, peut entraîner des réactions allergiques.
- Autres informations toxicologiques : Le produit présente les risques suivants selon la méthode de calcul de la Directive Générale de la CE sur la Classification des Préparations dans sa dernière version en vigueur : Irritant par contact avec produit non dilué.

**Informations écologiques**

- Biodégradabilité : Le produit est fortement biodégradable.

**Elimination**

- Eliminer conformément aux prescriptions officielles et réglementations locales. Ne pas déverser dans les eaux souterraines.

**Transport**

- N° ONU ADR, ADN, IMDG, IATA : Sans objet.
- Désignation officielle de transport de l'ONU : Sans objet.
- Classes de danger pour le transport : Sans objet.
- Groupe d'emballage : Sans objet.
- Transport/Autres indications : Selon les réglementations ci-dessus mentionnées, le produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse.